



## **GLOIRE A DIEU**



A l'approche de cet Avent 2020, marquant le début d'une nouvelle année liturgique, qui sera elle toujours faite de temps de joies et de peines en Dieu, nous allons laisser l'hymne du Gloria dans nos liturgies dominicales pour le retrouver le soir de Noël. Il exprime la jubilation et il disparaît donc logiquement dans les temps d'attente et de pénitence que sont l'Avent et le Carême. Ainsi, il retrouve toute sa splendeur le soir de Noël, avec la particularité de l'acclamation des Anges (Lc 2,14) et le soir de Pâques avec les nombreux titres christologiques qui sont une de ses originalités.

La présentation du Missel romain nous indique que « le Gloria in excelsis est une hymne très ancienne et vénérable par laquelle l'Eglise, rassemblée dans l'Esprit-Saint, glorifie Dieu le Père et l'Agneau, et supplie celui-ci. Elle est chantée soit par l'assemblée des fidèles, soit par le peuple alternant avec la chorale, soit par celle-ci. Si elle n'est pas chantée, elle doit être récitée par tous, ensemble ou par alternance. On la chante ou on la dit le dimanche en dehors de l'Avent et du carême, aux solennités et aux fêtes, ou encore dans des célébrations particulières faites avec solennité. » §31

Sa formulation en « nous » rappelle qu'il s'agit bien d'un chant de l'Eglise rassemblée pour exprimer une louange joyeuse et non d'une prière que le célébrant chante ou dit seul. Il arrive aussi malheureusement que l'on modifie son texte dans des liturgies. Non seulement c'est se couper de nos racines chrétiennes les plus antiques, mais aussi c'est déséquilibrer la structure théologique du texte où les titres attribués à Dieu le Père et au Fils ne sont évidemment pas anodins.

« Pas plus que le Kyrie, le Gloria n'a été composé primitivement pour la messe. C'est un legs provenant du trésor des hymnes de l'Eglise primitive, un reste précieux de cette littérature presque disparue, mais très riche jadis, de cantiques religieux créés dans l'Eglise naissante,

sur le modèle des chants bibliques et surtout des psaumes. On appelait ces chants psalmi idiotici, psaumes de notre propre invention, par opposition à ceux de la Sainte Ecriture. Ce sont généralement des compositions sans art, comme les psaumes et cantiques de la Bible sans rythme ni mesure. En ces chants se prolonge la ligne inaugurée dans le Nouveau Testament par le Magnificat et les cantiques de louange de Zacharie et du vieillard Syméon. Un petit nombre seulement sont restés d'usage courant de nos jours.

Le plus ancien texte latin connu du Gloria se trouve dans l'antiphonaire de Bangor en 690 mais, il hérite de traductions encore plus anciennes, un texte syrien de la liturgie nestorienne et de deux textes grecs.

A examiner maintenant le plan de notre Gloria, il se dégage nettement trois parties : Le chant des anges dans la nuit de Noël, la louange à Dieu et l'invocation au Christ. En tête, le chant des anges tel qu'il rapporté par saint Luc. Une parole de l'Ecriture sert souvent de thème initial aux hymnes de l'antiquité chrétienne. Vient ensuite, dans toutes les rédactions, la louange à Dieu, qui consiste simplement à accumuler soit les mots du vocabulaire de la louange, soit les titres divins qui sera conclue par l'invocation des trois personnes divines. Du moment que l'on cherchait à donner à Dieu son nom le plus haut, il était tout naturel qu'on s'élevât jusqu'au mystère des trois personnes divines. Nous trouvons un procédé exactement parallèle dans le Te Deum.

Et exactement comme dans le Te Deum, suit, dans le texte actuel, la partie christologique nettement distincte. Dieu et le Christ. On peut dire que les deux parties essentielles de l'hymne se rapportent en quelque sorte aux deux thèmes du message biblique : à Dieu, la gloire (nous faisons chorus avec la louange chantée par les chœurs angéliques) ; aux hommes la paix (nous nous adressons à Celui en qui la paix du ciel est venue à nous), le suppliant d'achever son œuvre.

Même dans l'Eglise latine, le Gloria n'était pas, au début, principalement destiné à la messe. Son rôle devait plutôt ressembler à celui que joue actuellement le Te Deum. C'était un chant de fête et d'action de grâces. C'est à ce titre qu'à Rome, aux circonstances particulièrement solennelles, on l'introduisait dans le cours même de la messe. La notice consignée vers 530 dans le liber pontificalis, qui le fait prescrire par le pape saint Téséphore (mort en 136), pour la messe de Noël, suppose qu'à cette époque le Gloria avait depuis longtemps pris place dans la messe romaine. Une autre notation du même document nous apprend que le pape Symmaque (mort en 514) en a étendu l'usage aux dimanches et aux fêtes des martyrs, mais seulement pour la messe pontificale. » J-A Jungmann Missarum Sollemnia

**Christophe Martin, curé**